



## Chicago: Des manifestations éclatent après la parution d'une vidéo montrant l'assassinat d'un jeune de 17 ans par la police

Par [Nick Barrickman](#) et [Joseph Kishore](#)

Mondialisation.ca, 26 novembre 2015

[WSWS.org](#)

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Des manifestations ont éclaté mardi soir à Chicago après la publication d'une [vidéo](#) datant du 20 octobre 2014 montrant le meurtre de Laquan McDonald par un policier, Jason Van Dyke, vétéran de 14 ans. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté jusque tard dans la nuit et au moins trois arrestations ont eu lieu.

La parution de la vidéo fait voler en éclat la tentative de dissimulation des preuves par le Département de la police de Chicago et l'administration du maire, Rahm Emanuel du Parti démocrate, l'ancien chef de cabinet du président Barack Obama. Depuis un an, la ville a travaillé systématiquement afin d'empêcher la vidéo d'être rendue publique et a menti sur les circonstances de l'assassinat de McDonald.

Plus tôt mardi, les procureurs de l'État de l'Illinois ont inculpé Van Dyke de meurtre au premier degré pour l'assassinat, qui a eu lieu «sans justification légale et avec l'intention de tuer ou de blesser grièvement», selon une déclaration d'une page au tribunal.

La parution de la vidéo et la décision d'inculper Van Dyke vient près d'une semaine après que le juge du comté de Cook, Franklin Valderrama, a ordonné aux responsables de la ville de rendre cette vidéo publique. Les accusations portées contre Van Dyke ont été accélérées dans une tentative d'apaiser l'indignation du public et les troubles sociaux que les autorités municipales redoutaient après la parution forcée d'une preuve d'assassinat délibéré.

### Une vidéo de l'assassinat de Laquan McDonald

La vidéo, qui vient de la caméra du tableau de bord d'une voiture de police, montre McDonald en train de marcher dans la voie du centre d'une artère très fréquentée. Van Dyke sort de sa voiture et, sans provocation, tire 16 balles dans l'adolescent, qui marche en direction opposée aux policiers. La fumée des balles émane visiblement du corps de McDonald pendant que Van Dyke lui tire dessus à plusieurs reprises pendant qu'il est étendu par terre.

Les rapports d'autopsie indiquent que McDonald a été abattu de deux balles dans le dos, tandis que 9 des 16 blessures par balles qu'il a reçues avaient une trajectoire descendante.

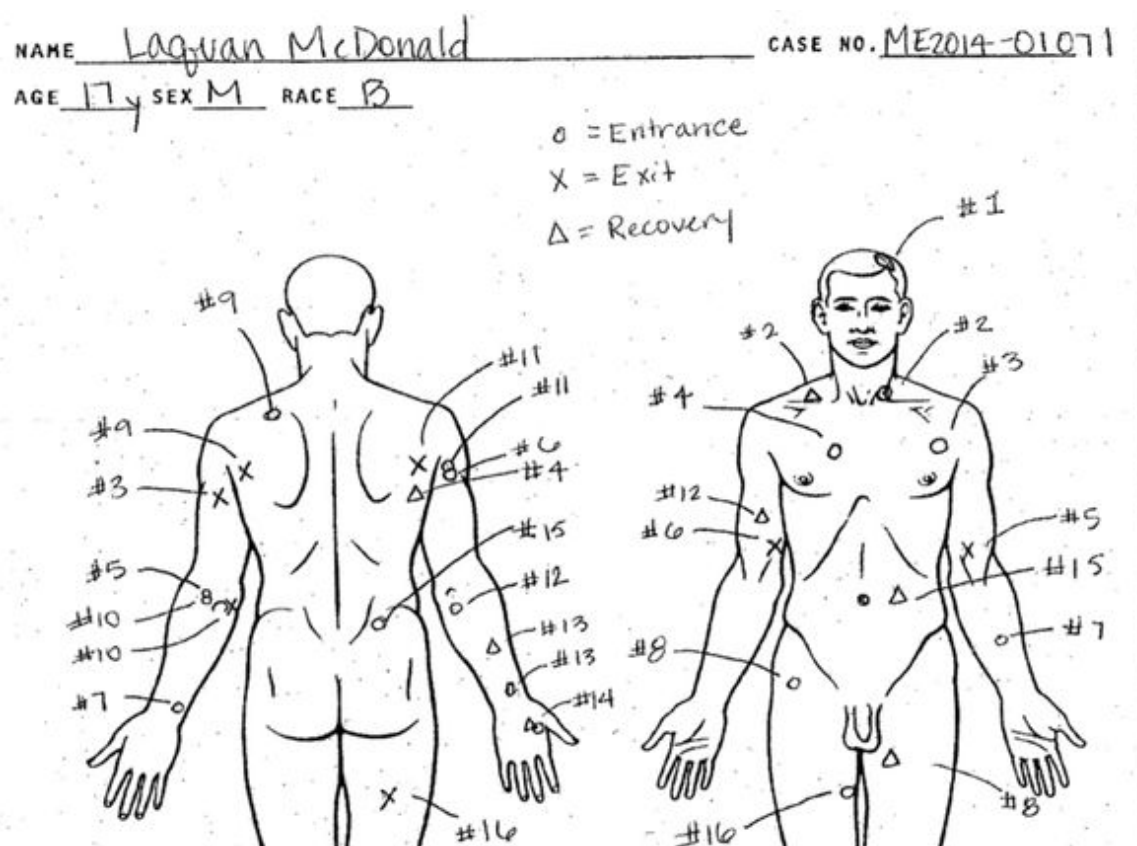
Van Dyke, qui avait été limité au travail de bureau en attendant des enquêtes menées par le FBI, le bureau du procureur fédéral de Chicago et le bureau du procureur de l'État pour le comté de Cook, s'est rendu mardi. Il est détenu sans caution.

Alors qu'Emanuel prétend maintenant qu'il soutient la parution de la vidéo - une tentative transparente de détourner l'attention de sa propre culpabilité dans la dissimulation - la ville et la police de Chicago ont en réalité désespérément tenté d'empêcher l'exposition publique d'un crime. En avril, la ville a accordé un règlement de près de 5 millions de dollars à la famille de McDonald dans un procès d'homicide, dont l'accord comprenait une disposition indiquant que la vidéo serait gardée secrète.

La police de Chicago aurait également supprimé 86 minutes d'une vidéo enregistrée à partir d'une caméra de sécurité à un restaurant Burger King à proximité, qui aurait montré les événements qui ont conduit à l'assassinat. La police s'est abstenue d'interroger des témoins à l'assassinat, en leur disant tout simplement de rentrer à la maison. Plus tard, l'un d'eux a décrit le meurtre comme une «exécution».

Comme dans de nombreux incidents similaires, la police a plaidé la «légitime défense». «Il est une menace très sérieuse pour les policiers et il ne leur laisse d'autre choix à ce moment que de se défendre», a déclaré la porte-parole de la Fraternité des policiers, Pat Camden, dans la nuit de l'assassinat l'année dernière. «Lorsque la police vous dit de lâcher votre arme, tout ce que vous avez à faire est de la lâcher.»

L'ordre judiciaire exigeant la parution de la vidéo exposant ces mensonges est venu seulement après qu'un journaliste indépendant a poursuivi le département de la police suite à une décision initiale qui lui avait refusé sa demande d'accès à l'information, basée sur la loi sur la liberté de l'information. Même l'existence de la vidéo n'a été apprise que grâce à l'intervention d'un dénonciateur.



Source: le médecin légiste du comté de Cook

«La vraie question ici est, du moment que cette chose terrible est arrivée, comment nos institutions gouvernementales ont-elles réagi ?», a dit Jason Kalven, le journaliste qui a le premier découvert l'histoire, au *Chicago Reporter*. «Et à partir de tout ce que nous avons

appris, à tous les niveaux, des policiers sur la scène jusqu'aux plus hauts niveaux de gouvernement, ils ont réagi en se serrant les coudes et en fabriquant un récit qu'ils savaient être complètement faux.»

Van Dyke était loin d'avoir un dossier vierge. Dix-huit plaintes avaient été déposées contre le policier au long de sa carrière de 14 ans dans la police de Chicago, y compris pour utilisation de force excessive et avoir crié des insultes racistes à des personnes qu'il avait détenues. Pourtant, il est resté en service.

L'establishment politique et les médias font maintenant tout ce qu'ils peuvent afin de contenir la colère du public, tout en préparant la répression policière des manifestations. En prévision de la parution de la vidéo, un porte-parole de la police de Chicago avait déclaré: «Le département est prêt à réagir à toutes les manifestations et va tenir les gens responsables s'ils franchissent la ligne. Nous pourrions utiliser les mêmes tactiques qui ont été utilisées lors des manifestations contre l'OTAN.»

L'inculpation de Van Dyke après une campagne coordonnée de dissimulation et de mensonges ne fait que souligner le fait que la grande majorité des meurtres par les policiers restent impunis. L'ensemble de l'establishment politique, à commencer par l'administration Obama, cherche systématiquement à exonérer les policiers assassins. Seulement dans des circonstances extraordinaires - lorsqu'une vidéo montre clairement l'acte criminel - les policiers seront inculpés et souvent, les procès se concluent par l'exonération des prévenus.

En effet, il y a exactement un an, les procureurs de St-Louis annonçaient qu'ils ne porteraient pas plainte contre Darren Wilson, l'agent de police de Ferguson au Missouri, pour l'assassinat de Michael Brown, un adolescent non armé. Depuis, plus de 1.000 personnes ont été tuées par la police aux États-Unis.

Un article du *Washington Post* paru plus tôt cette année a révélé que seulement 54 policiers ont été inculpés au cours de la dernière décennie, conduisant à seulement 11 condamnations.

De manière significative, c'était à Chicago le mois dernier que le directeur du FBI de l'administration Obama, James Comey, a critiqué le nombre important de vidéos montrant des meurtres par la police qui produisaient, selon lui, un «vent froid contre les forces de l'ordre américaines au cours de la dernière année.» En d'autres termes, le problème n'est pas que les policiers assassinent des personnes non armées, mais que ces meurtres soient documentés et exposés.

**Nick Barrickman et Joseph Kishore**

Article paru d'abord en anglais, WSWS, le 25 novembre 2015

La source originale de cet article est [wsws.org](http://wsws.org)

Copyright © [Nick Barrickman](http://wsws.org) et [Joseph Kishore](http://wsws.org), [wsws.org](http://wsws.org), 2015

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)